

# DIRECTEUR / DIRECTRICE DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT



Offre n° 0011240613001224

Publiée le 19/06/2024

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** CDC DE LA REGION LEZIGNANAISE CORBIERES ET MINERVOIS

48 avenue charles cros

11200 LEZIGNAN CORBIERES

**Lieu de travail :** LEZIGNAN CORBIERES

**Poste à pourvoir le :** 01/09/2024

**Date limite de candidature :** 31/07/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste créé suite à un nouveau besoin

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Voirie et infrastructures > Eau et assainissement

**Grade(s) recherché(s) :** Ingénieur

Ingénieur principal

Attaché

Attaché principal

Technicien

Technicien principal de 1ère classe

Technicien principal de 2ème classe

Emploi contractuel de cat. A

Emploi contractuel de cat. B

**Métier(s) :** [Directeur ou directrice eau potable et assainissement](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Management :** Oui

### **Descriptif de l'emploi :**

La CCRLCM recrute un/une Directeur (trice) de service Eau et Assainissement.

Sous l'autorité du DGS, il/elle dirigera, coordonnera et organisera l'exercice de la compétence eau et assainissement de la Communauté de Communes.

Avec un bassin de population d'un peu plus de 34 000 habitants répartis sur 53 communes rurale et 1 ville centre (plus de 11 000 habitants), le territoire de la CCRLCM se situe au coeur de l'Aude en Occitanie. La CCRLCM bénéficie d'un positionnement idéal et stratégique grâce à une entrée d'autoroute. Son dynamisme et ses nombreux services à la population : pôle hospitalier, lycée général, deux collèges, centre de formation pour jeunes apprentis... en font un territoire dynamique et attractif.

### **Missions / conditions d'exercice :**

Jusqu'au 1er janvier 2026 :

- Préparer les aspects administratifs, techniques et juridiques du transfert de compétence eau potable et assainissement collectif (1er janvier 2026) à l'EPCI
- Identifier les contours administratifs et juridiques de la compétence et les enjeux du transfert
- Planifier, en lien avec le cabinet d'études assistant la collectivité, les étapes de mise en œuvre du transfert
- Assurer le contact et la concertation avec les élus, les structures compétentes en matière d'eau potable et d'assainissement collectif, pour préparer ce transfert
- Dresser un inventaire des données intéressant le territoire (schémas, documents, cartographies...)
- Participer à la définition de l'organisation à mettre en place et aux moyens humains nécessaires à l'exercice des compétences.

A compter du 1er janvier 2026 :

- Mettre en œuvre des orientations stratégiques en matière de politique de l'eau potable et de l'assainissement
- Piloter la réalisation des schémas directeur d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées
- Élaborer la programmation et de la supervision des travaux d'investissement
- Participer au lien stratégique et opérationnel avec les partenaires institutionnels et avec les communes
- Programmer, coordonner, superviser et évaluer les différents projets
- Assurer le suivi technique et financier des contrats de concession de service public et de prestations de service liées aux compétences Eau
- Gérer le suivi de la performance des services gérés en régie et concédés et l'élaboration du rapport sur le prix et la qualité du service,
- Élaborer et suivre les budgets, proposer des orientations budgétaires ainsi que la stratégie tarifaire à mettre en œuvre,
- Assurer le management du service et la coordination des agents, la mise en place d'une dynamique, accompagner le changement dans un contexte de structuration du service
- Animer des commissions d'élus afférentes aux thématiques de l'eau et de l'assainissement.

Spécificités et contraintes du poste :

- Déplacements sur tout le territoire de la collectivité.
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Travail en autonomie
- Contact avec les élus
- Grande disponibilité

- Relations internes : Relations fonctionnelles avec le DGS, avec l'ensemble des agents et les élus
- Relations externes : Partenaires institutionnels (Préfecture, Agence de l'eau, Conseil Départemental, Syndicats)

**Profils recherchés :**

- Formation technique Bac + 2 ou 3 avec forte expérience ou bac + 5 sur la thématique de l'eau et de l'assainissement
- Maîtrise de la conduite de projet
- Une expérience en matière de gestion d'un service d'eau et/ou d'assainissement serait très appréciée
- Connaissances techniques générales sur le fonctionnement des systèmes d'assainissement et d'alimentation en eau potable
- Maîtrise de l'environnement juridique et institutionnel des collectivités territoriales
- Prise d'initiatives, capacité d'encadrement, force de proposition, capacité à communiquer et à fédérer, gestion des priorités.
- Maîtrise de l'outil informatique
- Qualités relationnelles et capacité d'écoute
- Rigueur et capacité d'analyse

## Contact

**Contact :** 0468270335

**Informations complémentaires :**

Candidatures :

Adresser lettre de motivation, CV, copie des diplômes et arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois

Par courrier : 48 Avenue Charles Cros □ 11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES

Par mail : [contact@ccrlcm.fr](mailto:contact@ccrlcm.fr)

Renseignements :

Frédéric RAYMOND, DGS

[frederic.raymond@ccrlcm.fr](mailto:frederic.raymond@ccrlcm.fr)

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.